

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2015 À 20H30

Avant d'ouvrir le Conseil Municipal, Christian Tarantola propose de rajouter 1 point à l'ordre du jour : adhésion à la « Fondation du Patrimoine ».

Christian Tarantola, Maire, ouvre la séance à 20h30.

Présents : Christian Tarantola, Sefa Arslan, André Bonnet, Léa Antoine, Maryse Borne, Amar Boulassel, Jean-Claude Clément, Catherine Meunier-Lacourt, Béatrix Létouffé, Dany Tisserant, Alain Woigny, Jean-Louis Dormoy.

Absent excusé : Jean-Luc Xemaire, Maryse Caël : procuration à Alain Woigny.

Secrétaire de séance : Béatrix Létouffé

• **1) Comptes administratifs et de gestion des budgets « commune, eau, forêts, lotissements » Affectation des résultats 2014.**

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - COM - COMMUNE DE DOCELLES	CA 2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 671 414,48	G 852 436,21
	Section d'investissement	B 122 902,26	H 385 884,33
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 388 307,28 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 182 397,33 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		794 316,74 = A+B+C+D	1 809 025,15 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 696 866,29	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	696 866,29 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	671 414,48 = A+C+E	1 240 743,49 = G+H+K
	Section d'investissement	819 768,55 = B+D+F	568 281,66 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 491 183,03 = A+B+C+D+E+F	1 809 025,15 = G+H+I+J+K+L

➤ **Comptes administratifs de la commune :**

✓ Ils font apparaître un solde excédent de la section d'investissement de 445 379,40€

- ✓ Un résultat excédent de la section de fonctionnement de 569 329.01
- ✓ Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 696 866.29€
- ✓ Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 251 486.89€
- ✓ Le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 : au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) : 251 486.89€, et à la ligne 002 (résultats de fonctionnement reporté) : 317 842€

➤ **Compte administratif, eau :**

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - EAU DE DOCELLES		CA	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 55 706,42	G 50 072,40	G-A -5 634,02
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 3 839,29	H 15 375,84	H-B 11 536,55

REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 6 929,14 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 77 969,35 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 59 545,71	Q= G+H+I+J 150 346,73	=Q-P 90 801,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 2 000,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 2 000,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 55 706,42	= G+I+K 57 001,54	1 295,12
	Section d'investissement	= B+D+F 5 839,29	= H+J+L 93 345,19	87 505,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 61 545,71	= G+H+I+J+K+L 150 346,73	88 801,02

- ✓ Il fait apparaître un solde excédent de la section d'investissement de 89 505.90€
- ✓ Un résultat excédent de la section de fonctionnement de 1 295.12€
- ✓ Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 2 000€
- ✓ Le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 : ligne 002 (résultats de fonctionnement reporté) : 1 295.12€

➤ **Compte administratif, bois :**

- ✓ belle année pour la vente de bois avec un gain de 20 000€ supplémentaire par rapport au prix escompté.

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - BOIS - BUDGET BOIS DE DOCELLES	CA 2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 54 718,57	G 70 389,88
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 49 521,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 10 965,47 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 54 718,57	= G+H+I+J 130 877,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 214,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 3 214,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 54 718,57	= G+I+K 119 911,80
	Section d'investissement	= B+D+F 3 214,00	= H+J+L 10 965,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 57 932,57	= G+H+I+J+K+L 130 877,27

- ✓
- ✓ Il fait apparaitre un solde d'exécution excédent de la section d'investissement de 10 965,47€
- ✓ Un résultat excédent de la section de fonctionnement de 65 193€
- ✓ Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 3 214€
- ✓ Le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 : ligne 002 (résultats de fonctionnement reporté) : 65 193,23€

Mr le Maire précise qu'à la suite de la fermeture de la papeterie, une dotation de compensation a été versée à la commune, mais jusqu'en 2015 seulement, et que les ressources de la collectivité vont baisser brutalement dès l'année prochaine avec la fin de cette compensation.

➤ **Budget Lotissement**

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - LOTISSEMENT		CA	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0.00
	Section d'investissement	B	0.00	H	0.00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	18 100.00
	Report en section d'investissement (001)	D	37 085.42	J	
		=		=	

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00	00.00
	Section d'investissement	F	0.00	L	0.00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015		= E+F	0.00	= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		= A+C+E	0.00	= G+H+K	18 100.00
	Section d'investissement		= B+D+F	37 085.42	= H+J+L	0.00
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	37 085.42	= G+H+I+J+K+L	18 100.00

- ✓ Il fait apparaitre un solde d'exécution déficit de la section d'investissement de 37 085.42€
- ✓ Un résultat excédent de la section de fonctionnement de 18 100€
- ✓ Le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 : ligne 002 (résultats de fonctionnement reporté) : 18 100€

- Mr le maire sort au moment du vote des comptes administratifs qui sont approuvés à l'unanimité
- Approbation des comptes de gestion du percepteur à l'unanimité.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 pour les différents budgets, voté à l'unanimité
- Approbation des comptes administratifs : voté à l'unanimité.

• **2) Règlement de factures par anticipation avant le budget primitif.**

Achat du vidéoprojecteur pour la salle multi activités (994.80€)

Règlement de l'appel de fonds N°2 de l'EPFL pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre de la papeterie Lana (6022.82€)

Voté à l'unanimité

• **3) Instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015.**

Elle va revenir à la commune, le Pays de la Déodatie auquel la Communauté de Communes a adhéré, propose d'assurer le service pour un montant de 110€ par dossier + 10€ de suivi. Ce prix est le meilleur que l'offre concurrente reçue. 2 abstentions, 10 pour. Le choix de la commune doit être communiqué à la DDT rapidement. Vote : 10 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre.

• **4) Programme ONF 2015 de travaux en forêts communales.**

Le devis communiqué par l'ONF prévoit : entretien des limites des parcelles 17, 19, 20, 21 et 24 ainsi que le dégagement manuel des régénérations naturelles sur les parcelles 12 et 17. Pour un montant total de 4610€. Le programme est approuvé à l'unanimité.

- **5) Redevance 2015 d'occupation du domaine public routier par France Télécom.**
902.59€ pour 2015. Voté à l'unanimité

- **6) Modifications statutaires de la C.C.B.V.V. en matière de voirie.**
Dans le cadre de l'harmonisation des compétences des anciens EPCI fusionnés et afin d'étendre à l'ensemble du territoire la compétence : « aménagement, entretien et création des voiries intercommunales », il est proposé de procéder à une modification statutaire et au classement des voiries communautaires. L'objectif visé étant d'assurer à la population une meilleure mobilité et une desserte de qualité. La modification statutaire de la CCBVV est votée à l'unanimité.

- **7) Convention d'organisation de la viabilité hivernale sur le réseau routier intercommunal entre la C.C. B.V.V. et les communes membres.**
La commune conserve ses domaines d'interventions antérieures Voté à l'unanimité

- **8) Avenant à la convention foncière du 1^{er} septembre 2009 établie entre la commune et l'EPFL.** Retiré en attendant des précisions sur le contenu de cet avenant.

- **9) Demandes d'adhésion au SMIC de la commune de St Remimont, du Syndicat Intercommunal des eaux de Froide Fontaine (siège : Longchamp sous Châtenois), du Syndicat intercommunal des eaux de la Manoise (siège : Liffol-le-grand), du SIVOM Haute Vallée de l'Aroffe (siège : Vicherey) et du syndicat mixte Voie Verte des Hautes Vosges (siège Le Ménil).**

Voté à l'unanimité

- **10) Demande d'adhésion au SMIC de la commune de Houecourt.**
Voté à l'unanimité

- **11) Adhésion à l'Agence Technique Départementale, année 2015.**
L'adhésion, pour un montant de 595.20€ permettra à la commune de réaliser les études techniques nécessaires concernant notamment les travaux de voirie. Voté à l'unanimité.

- **12) Convention de fourniture des repas à la cantine passée avec le centre Ozanam de Cheniménil, année 2015**
Pas de remontées particulières de la part des familles concernant la qualité de la prestation, une légère augmentation de 8 cts par repas est prévue pour arriver à 3.20€. Voté à l'unanimité.

- **13) Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion des Vosges.**
Voté à l'unanimité

- **14) Nomination d'un délégué au syndicat intercommunal de la maison de retraite, suite au décès de Véronique Rivat.**
Membres titulaires : André Bonnet et Maryse Bornet, suppléantes Maryse Caël et Léa Antoine
Voté à l'unanimité

- **15) Remboursement sinistre :**
939.79€ suite à sinistre Bris de glace à l'école Maternelle, voté à l'unanimité.

- **16) Convention GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé en hauteur.**
Ces équipements permettront le télé-relevé des compteurs de gaz afin d'aider les clients à mieux maîtriser leur consommation (mise à disposition gratuitement sur internet des données quotidiennes de consommation pour les clients) 3 antennes à très faible niveau d'ondes radios et de 45cm de haut seront installées pour récupérer les données : 1 sur l'église, 1 sur la mairie, 1 sur la salle multi-activités. La commune percevra une redevance de 150€ par an environ pour ces installations. Voté à l'unanimité.

- **17) Indemnités kilométriques pour Mme Valance Catherine suite à son stage BAFA**
Le calcul kilométrique des frais représente 75€, voté à l'unanimité.

- **18) Tarifs de location des salles.**

Des membres du conseil demandent une réunion pour redéfinir les règles et la grille des tarifs en envisageant tous les cas de figure possibles pour éviter au maximum les conflits. Réunion fixée au mercredi 25 Mars à 20h00.

- **19) Participation aux feux d'artifices de Cheniménil.**

Mr le maire communique un courrier de la mairie de Cheniménil demandant à Docelles une participation aux frais de feux d'artifice traditionnellement tirés en été. Certains membres du conseil font remarquer que Cheniménil ne subventionne pas les associations de Docelles où sont inscrits des habitants de Cheniménil. Il est procédé au vote. : 11 voix contre, 1 abstention, 1 voix pour.

- **20) adhésion à la fondation du patrimoine**

Pour, à l'unanimité

- **Divers :**

Poste fermée 3 semaines en juillet

Problème de la maison Defranoux qui tombe en ruine au centre du village, le médiateur a écrit un courrier à la commune stipulant que c'est à la commune de nommer un expert.

Pour les bois à Voitimont, avant de pouvoir conclure l'acte d'achat, il faut attendre la fin de la phase de consultation des propriétaires alentours.

Mme Favre (livre sur la famille Boucher pendant la guerre de 1914) a fait don d'un ouvrage précieux à la commune. Un courrier de remerciements lui sera adressé.

Félicitation à Alban Remy pour sa première place au championnat des Vosges de Tennis.

Jean-Louis Dormoy a visité à Thaon, des jardins partagés pour connaître les différentes modalités. 23 parcelles de 100m² sont louées 33€/an, dont certaines accessibles pour les personnes à mobilité réduite. La responsable du site a prévu également la mise à disposition d'un terrain plus grand qui pourra être cultivé par plusieurs personnes ensemble. Elle a communiqué à Jean-Louis les modalités administratives pour réaliser ce type d'activité. Dans le bulletin trimestriel qui sortira prochainement, un sondage sera proposé aux habitants pour recenser les personnes intéressées.

Reprise des tombes : le délai court jusque 2017

Le bulletin annuel 2014 qui est réalisé sous forme d'album photos retraçant un an de la vie du village est en cours d'édition.

Pour une démonstration de l'élévateur qui aura lieu mercredi 18 mars en fin de matinée, et qui permettra l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite, la commune invitera messieurs Vogt et Christophe Maurice.

Fin du conseil à 22h45